

Suicides au sein de la communauté militaire: ce que l'on ne vous dit pas!

Par Paul MORRA, président de l'AFAR.

18 avril 2017 | Classé dans: AFAR, LA UNE, TRIBUNE | Publié par: AFAR 1 520 vues



A mes sœurs et à mes frères d'armes,
A tous leurs proches qui souffrent en silence,
Chères lectrices, chers lecteurs,

Le sujet du suicide au sein des armées me touche personnellement à plus d'un titre. C'est la raison pour laquelle, j'ai tenu à m'exprimer sur le sujet car il m'est devenu insupportable de compter chaque jour, des militaires qui nous quittent par cet acte ultime qu'est: **le suicide!**

A chaque fois, le réflexe institutionnel immédiat est d'écarter le lien avec le service, avant même d'avoir obtenu les conclusions de l'enquête.

Ce que je vous livre aujourd'hui repose d'une part, sur mon expérience associative d'une quinzaine d'années au sein de l'ADEFDROMIL, puis de l'APNM ADEFDROMIL-GEND et actuellement, au sein de l'AFAR (Association des Forces Armées Réunies) puis, d'autre part, par le vécu de mon parcours professionnel de militaire de plus de 30 ans de service, dont 27 années en qualité de sous-officier et 3 années en tant qu'officier.

Je le dis en toute humilité, j'ai à peu près tout vécu comme ignominies: dictature de petits chefs, l'arrogance et le droit divin de certains grands chefs. Ces acteurs institutionnels, sans honneur, ont bafoué sans vergogne et violé toutes nos valeurs militaires, pour me pousser au suicide. Je pèse mes mots et j'assume pleinement mes propos.

Au travers de différents articles publiés sur «Armée média, le journal de l'AFAR», j'ai cité quelques noms de mes tortionnaires, tous grades confondus. Aucun d'entre-eux n'ose porter plainte contre moi. Leur silence coupable en dit long et je n'ai pas besoin d'épiloguer sur le sujet.

En 1999, j'ai été puni pour un motif imaginaire, inexistant, par un de mes harceleurs, couvert et soutenu par toute ma chaîne hiérarchique. Ce document a été conservé dans mon dossier individuel malgré une amnistie, dans le seul dessein de me marquer au fer rouge, pour me salir et m'atteindre tout au long de ma carrière professionnelle.



Des représentants du Service de Santé des Armées, auteur de harcèlement me concernant ont tout fait pour me démolir et me broyer psychologiquement. (Humiliation, tentative de psychiatrisation, dossier médical épuré de 4 ans, etc..)

Depuis des années, je dérange les institutions militaires en dénonçant des vérités factuelles incontestables, preuves à l'appui. Paradoxalement, plus je transgresse les codes institutionnels, dans le respect des lois et des règlements en vigueur et plus c'est le calme plat, avec en retour, des coups tordus et perfides pour m'atteindre sans y parvenir. Certains événements ont été décrits et mis en ligne.

Pour lire certains de mes précédents articles sur le sujet, cliquer sur les liens ci-dessous:

IGAG – Médiateur militaire: Chronique d'un fiasco annoncé !

Pour lire l'article, cliquer [\[ICI\]](#)

IGAG – Médiateur militaire: ACTE II « Tout est normal Madame la Marquise »

Pour lire l'article, cliquer [\[ICI\]](#)

IGAG ACTE III: Pratiques illégales au sein du Service Santé des Armées

Pour lire l'article, cliquer [\[ICI\]](#)

Lettre à Jacques, que je croyais être mon ami.

Pour lire l'article, cliquer [\[ICI\]](#)

Lettre à Jacques, que je croyais être mon ami: Épilogue.

Pour lire l'article, cliquer [\[ICI\]](#)

Il est évident que tous les suicides au sein des armées ne sont pas systématiquement la conséquence de notre engagement avec notre état militaire. Il y a parfois comme dans tous les autres secteurs d'activités professionnelles, des origines externes, relatives à la vie privée du militaire concerné et bien souvent, des causes multifactorielles.

Toutefois, comment expliquer que des enquêtes internes sont régulièrement diligentées de manière partielle, au détriment des intérêts des victimes et de leurs proches?

La raison en est très simple: dédouaner l'institution des comportements odieux de certains de ses membres et nier un phénomène évident, notamment constitutif de harcèlement sous ses diverses formes et de discrimination au sein des armées.

En effet, certains chefs, à tous les niveaux, que je qualifie de despotes à l'ego surdimensionné, se croient investis d'un pouvoir divin pour tuer en toute impunité certains d'entre nous, enfants de la République.

Comment peut-on agir ainsi, alors que nous faisons au quotidien, esprit de sacrifice pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême pour servir la Nation et assurer la sécurité de tous les citoyens sur le territoire national ou à l'étranger?

Un militaire, c'est du sang, des larmes et de la sueur! C'est aussi parfois, des camarades blessés, meurtris par des chefs irresponsables, victimes de pressions, de harcèlements, de violences psychologiques. Certains d'entre-nous finissent par nous quitter, par cet acte ultime qu'est le suicide, pour ne plus souffrir et ne plus faire souffrir ceux qui les entourent.

Pour ceux qui me lisent en tant que président d'APNM (Association Professionnelle Nationale de Militaires) ou de rédacteur en chef du site « Armée média, le journal de l'AFAR », vous connaissez mon profil.

Pour les autres, j'ai pris récemment la décision de dévoiler mon état de santé, souffrant d'un syndrome post-traumatique compliqué, depuis 27 ans, aggravé par un harcèlement moral au travail institutionnel. En effet, j'ai vécu en toute humilité, toutes les turpitudes et les abominations initiées par certains de mes chefs à tous les niveaux pour me pousser au suicide.

Dans leur communication, les institutions militaires mettent en exergue la déontologie, la création de dispositifs, de services et d'acteurs institutionnels pour lutter contre les différentes formes de harcèlements, de discriminations et pour la prévention des risques psychosociaux, etc...

Dans les faits, il s'agit simplement d'un affichage de bonne conscience. Je vous le dis sincèrement, car je suis en contact régulier avec divers services qui traitent ces situations. Mes interlocuteurs de grande qualité et que je remercie sincèrement, confrontés à ma situation, à mes propos et à ce que je dénonce ne le contestent jamais. Ils m'aident comme ils le peuvent et je les en remercie.

Mais voilà, notre culture de discipline interne est si forte, qu'elle empêche toutes réactions contre nos harceleurs qui évoluent en toute impunité.

La Discipline chers camarades, n'est pas à sens unique. Si nous devons obéissance à nos chefs, ils doivent en retour, veiller aux intérêts de leurs subordonnés. C'est la loi qui le dit! Par ailleurs, le droit a une valeur supérieure à la discipline qui ne revêt qu'un aspect réglementaire.

Donc, même si ces deux logiques peuvent paraître antagonistes, opposant la discipline au sein des institutions militaires aux droits de l'individu, cette inadéquation réside uniquement sur l'incapacité de nos chefs à admettre le droit dans les enceintes militaires, ayant peur de perdre le pouvoir.

En réalité, Discipline et Droits de l'individu sont parfaitement complémentaires, sous réserve de les pratiquer à bon escient en respectant notre déontologie et en étant capable de se remettre en cause à tous les niveaux, ce qui est manifestement impossible pour beaucoup de nos chefs. Ces derniers n'acceptant pas de reconnaître les évidences et ne voulant pas déstabiliser l'ordre hiérarchique, justifient en permanence l'injustifiable par des figures de rhétorique absurdes et qui frisent parfois le ridicule. L'impact pour les victimes est d'une violence inouïe. On ne peut pas revendiquer des valeurs militaires et agir ainsi, sans les respecter. C'est notre devoir à tous, subordonnés et chefs y compris.

Je suis au regret de constater que le népotisme règne en maître. Les chefs hiérarchiques se couvrent mutuellement quitte à tuer insidieusement le personnel devenu gênant, par un matraquage psychologique que j'affirme être une «**torture psychologique**» qui vous détruit jour après jour et finit par vous terrasser.

Les enquêtes de causalité en cas de suicide, sont souvent conduites de manière partielle pour dédouaner l'institution, qui n'est jamais responsable. Le fauteur de trouble, surtout quand il est chef a agit dans l'intérêt de son subordonné pour l'aider à parfaire ses connaissances professionnelles. Je vous rassure, dans d'autres institutions (SNCF – EDF – ORANGE, etc...) au sein de la société civile, c'est idem.

Dans tous les cas, c'est: **Circulez, il n'y a rien à voir, tout va bien Madame la marquise!**
En d'autres termes: «**si un individu agresse une femme pour la violer, c'est pour parfaire son éducation sexuelle !**». Voilà, la traduction des réponses types qui sont adressées par certains grands chefs à des victimes de harcèlement, à l'origine d'un signalement à la plateforme «STOP DISCRI», par exemple. Personnellement, j'ai honte pour ces grands chefs qui osent répondre ainsi à des victimes.

Je vous le dis, car ce type de réponse pousse les victimes à bout et sont constitutives de provocation au suicide. Sans le dire directement, ces comportements sont initiés pour broyer tous ceux qui ne rentrent pas le moule. Ces pratiques *institutionnalisées* n'ont qu'un seul but, celui de vous faire mourir! C'est ainsi, que certains acteurs institutionnels tuent certains de nos camarades en toute impunité.

Aujourd'hui, mon syndrome post-traumatique aggravé par le harcèlement moral au travail institutionnel que je subi toujours et que l'institution ne veut pas reconnaître, malgré des preuves évidentes mises en ligne, me met en situation de péril imminent pour ma vie. En effet, je survis grâce à mon investissement associatif auprès des personnes que j'aide.

C'est un substitut qui me permet de survivre et de tenir bon depuis de très longues années ce qui a été acté par des médecins.

Étant très bien entouré d'amis et de camarades remarquables, j'ai malgré tout, toujours eu la résistance nécessaire pour ne pas passer à l'acte.

D'autres militaires n'ont pas cette chance et je crains pour leurs vies. C'est la raison pour laquelle, j'ai pris la décision d'exposer mon intimité. A plusieurs reprises et depuis des années, des camarades témoins de l'entreprise de harcèlement que je subis toujours, m'interrogeaient sur mes intentions suicidaires. J'ai toujours répondu par la négative. Aujourd'hui, je résiste et je tiens grâce aux engagements que j'ai pris pour aider des camarades en difficulté.

Je vous le demande, ne vous tenez plus dans le silence. Témoignez et faites preuve de courage pour sauver des camarades dont la vie est en péril. Ne vous résignez jamais, mais indignez-vous!

Nous sommes des femmes et des hommes d'honneur. Ensemble, nous arriverons à sauver des vies.

Nous sommes des personnes de grande valeur, agissant admirablement au quotidien pour servir la Nation.

Des camarades se sont investis pour les militaires blessés psychiques souffrant de PTSD, en faisant 22 pompes sur 22 jours. Parfois même, certains en ont fait un challenge sur un an. Je pense à l'initiative de deux camarades paras en particulier (Challenge pompes avec les paras **Christophe DESTRUEL** et **Thierry WATTRE**) que je salue avec une particulière émotion. Des politiques et des personnalités ont également participé à des manifestations pour défendre cette cause, qui a pour conséquence 22 suicides par jour.

Je fais partie de ces blessés psychiques. Je ne demande pas de respect comme me le rendent beaucoup de mes camarades témoignant leur soutien, car lorsque l'on est dans mon état ou comme beaucoup d'autres, nous souffrons notamment d'être toujours en vie. On se sent coupable de vivre! C'est ce qui nous conduit à en finir tôt ou tard, car notre capacité à tenir finit par nous lâcher un jour prochain. Nous sommes tous des êtres humains avec des limites. Une fois ces limites atteintes, c'est irréversible!

Soutenez-moi en vous élevant contre tous ces comportements odieux qui tuent nos camarades. **Jacques Pâris de Bollardière**, officier général de l'armée française, figure de la non-violence s'est élevé contre la torture en Algérie. Ce sont des Hommes comme lui qui font l'Honneur de l'histoire militaire, pas les tortionnaires.



Signé, MORRA Paul, président de l'AFAR (Association des Forces Armées Réunies)

Tél : 0618 35 38 90

E-mail : morra.paul@orange.fr